

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 février 2018 à 18 heures 00

Date de convocation :

25 janvier 2018

Date d'affichage :

25 janvier 2018

Objet

Bien en état d'abandon
manifeste : terrain
Fourquet

Mme STRADERE Michèle

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony

Procuration : Gérard SIBRA donne procuration à Bernard MAURETTE
Roger BRUNA donne procuration à Michèle STRADERE

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informa le Conseil Municipal qu'un terrain situé à côté de la maison de retraite est en friche depuis plusieurs années et que la végétation envahit les propriétés avoisinantes.

Elle informe aussi qu'il est impossible de contacter les propriétaires que ce soit par courrier ou par téléphone.

Madame le Maire juge utile que soit engagée une procédure de déclaration d'abandon manifeste des parcelles cadastrées B 669 et B670, visant à une remise en état du terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne le pouvoir au Maire pour engager cette procédure.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 02 février 2018

Le Maire

